

Département de l'Ain – 01

COMMUNE DE GUEREINS



PLAN LOCAL D'URBANISME



DOCUMENT GRAPHIQUE 4-2

**PLAN DE DETAIL: PROTECTION DES REZ-DE-CHAUSSEE
COMMERCIAUX ET D'ACTIVITES ECONOMIQUES**

Révision prescrite le :	14 Décembre 2009	VU POUR RESTER ANNEXE A LA DELIBERATION DU 23 JANVIER 2014
Arrêtée le :	31 Mai 2013	LE MAIRE
Approuvée le :	23 Janvier 2014	GUY MORILLON
Exécutoire à compter du:		 

Afin d'assurer le maintien d'une dynamique économique en centre bourg et préserver son attractivité, la destination des rez-de-chaussée commerciaux, et plus largement ceux dédiés à l'activité économique est réglementée, dans la zone Ua du Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, tel que représenté sur le plan :

- Rue du centre, en cœur de bourg, les changements de destination des rez-de-chaussée dédiés à l'ensemble des activités économiques (commerces, artisanats, bureaux...) sont interdits en habitation et garage.
- En façade de la rue du centre et de la RD n°933, les constructions nouvelles devront en Rez-de-chaussée permettre l'installation d'activités économiques de proximité (commerces, services...).

